REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 017 /AONO/AER/CIPM/2026 DU 24 NOV 2026

POUR LA COUVERTURE DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BÂTIMENTS, MATÉRIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGE POUR L'EXERCICE 2027.

EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT: BUDGET AER 2027

IMPUTATION:

Table des matières

Pièce N°1.	Avis d'Appel d'Offres (AAO)	
Pièce N°2.	Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	
Pièce N°3.	Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	
Pièce N°4.	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	
Pièce N°5.	Termes de référence (TDR)	
Pièce N°6.	Proposition technique Tableaux types	
Pièce N°7.	Proposition financière Tableaux types	
Pièce N°8.	Modèles de documents ou formulaires types à utiliser par les soumissionnaires	
Pièce N°9.	Charte d'intégrité	
Pièce N°10.	Justificatifs des études préalables	
Pièce N°11.	Liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics	
PièceN°12.	Procédure de soumission en ligne	

Pièce n°1 :

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

.....

AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN

.....

DIRECTION GENERALE

.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

.....

RURAL ELECTRIFICATION AGENCY OF CAMEROON

.....

DIRECTORATE GENERAL

.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/DG/CIPM/2026 DU 24 NOV 2026 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE EN RISQUE AUTOMOBILE POUR LES VEHICULES ET EN GLOBALE DOMMAGE POUR LES BÂTIMENTS, MATÉRIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX DE L'AER, AU TITRE DE L'EXERCICE 2027 (En procedure d'urgence).

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER, EXERCICE 2027

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de l'Agence de l'Electrification Rurale lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la souscription d'une police d'assurance en risque automobile pour les véhicules de l'AER et d'une police d'assurance en globale dommage couvrant les bâtiments, le matériel des bureaux et autres matériaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

1. **Lot 1** : Couverture des véhicules de l'AER en risque automobile ;
2. **Lot 2** : Couverture du bâtiment, matériel de bureaux et autres matériaux en globale dommage.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Période d'exécution.

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1er janvier au 31 décembre 2027 soit douze (12) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées au Cameroun, agréées par le MINFI et admises à assurer la prestation d'assurance automobile et ou globale dommage, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations est de **Trente millions (30 000 000)** de francs CFA dont **Vingt millions (20 000 000) francs CFA** pour la couverture en risque automobile, **lot 1** et **Dix millions (10 000 000) francs CFA** pour la couverture en globale dommage, **lot 2**.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2027.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP et par voie d'affichage au siège de l'AER sis au quartier Bastos, Ancienne Ambassade d'Italie, Rue Rotary Club.

Il peut également être consulté **en ligne via** le site internet de **l'ARMP** (www.armp.cm) **et sur la plateforme COLEPS** aux adresses http:// www.marchespublic.cm et http:// www.publiccontracts.cm .

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le **mode en ligne**.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de l'AER sis au **Quartier Bastos, rue du Rotary**, à Yaoundé dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000)** francs CFA auprès de la **BICEC Compte N° 97568660001-28**, au profit du **Compte Spécial CAS - ARMP.**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être téléchargé sur la plateforme COLEPS, conformément aux modalités prévues par ladite plateforme.

10. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et le récépissé de consignation à la Caisse des Dépôts et Consignation de la caution de soumission timbrée, acquittée à la main, établie par une banque de premier ordre ou une autre compagnie d'assurance différente de celle du soumissionnaire et agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, dont le montant s'élève à :

- **Cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2 ;**

Et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique pour les deux (02) lots, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.

11. Recevabilité des offres.

La recevabilité des offres est appréciée conformément au Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et à la réglementation en vigueur.

Les pièces administratives exigées doivent être téléversées sur la plateforme COLEPS, dans les rubriques correspondantes, conformément aux exigences du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO), notamment en ce qui concerne leur nature, leur forme et leur validité. Leur date d'expiration doit être postérieure à la date de lancement de la consultation. Les originaux ou copies certifiées conformes requis doivent être produits dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

La Commission vérifie notamment la présence et la conformité du cautionnement de soumission ainsi que, lorsque les textes applicables l'exigent, la réception de son original et du récépissé de la CDEC auprès du Service des Marchés de l'AER.

Toute offre non soumise sur la plateforme COLEPS dans les délais prescrits ou ne satisfaisant pas aux exigences de recevabilité prévues par le présent DAO est rejetée conformément à la réglementation en vigueur.

12. Remise des offres.

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être soumises exclusivement par voie électronique sur la plateforme COLEPS, accessible aux adresses suivantes : www.marchespublic.cm et www.publiccontracts.cm, au plus tard le 23 DEC 2026 à 13 heures, heure locale.
Une copie de sauvegarde de l'offre, enregistrée sur une clé USB ou un CD/DVD, doit être déposée sous pli scellé au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Bastos, rue du Rotary Club, à Yaoundé, avant l'expiration du délai de remise des offres.

Le pli doit porter les références de l'Appel d'Offres ainsi que la mention « COPIE DE SAUVEGARDE ». Elle ne constitue pas une offre distincte et ne saurait se substituer à la soumission électronique effectuée sur la plateforme COLEPS.
L'original physique du cautionnement de soumission et le récépissé de la CDEC sont également déposés au même service et dans le même délai, conformément aux dispositions du présent DAO.

Taille et format des fichiers
Les tailles maximales des fichiers transmis sur COLEPS sont les suivantes :

- 5 Mo pour le dossier administratif ;
- 15 Mo pour l'offre technique ;
- 5 Mo pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont le PDF pour les documents textuels et le JPEG pour les images. Le soumissionnaire doit, si nécessaire, utiliser un logiciel de compression pour respecter les limites autorisées.
Aucune offre papier complète n'est admise en remplacement de la soumission électronique.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps pour les deux (02) lots le 23 DEC 2026, dans la salle de conférences de l'AER à partir de **14 heures**, par la CIPM-AER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
La Commission procède à l'ouverture des offres transmises sur COLEPS et vérifie la réception des documents physiques expressément exigés, notamment l'original du cautionnement de soumission, le récépissé de la CDEC.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre la note globale de 100% de "Oui". Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit :

13. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

1. Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
2. Absence de la caution de soumission ou non conformité de celle-ci et du récépissé de consignation CDEC à l'ouverture des plis ;
3. Toute fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
4. L'absence de l'agrément du MINFI accompagné de l'adhésion à la CIMA ;
5. L'absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
6. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;
7. Un soumissionnaire placé en cours d'administration provisoire ou faisant l'objet d'un redressement par la CIMA ;
8. La présence d'informations financières dans l'offre technique ;
9. La non-conformité du mode de soumission tel que prescrit dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
10. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
11. Le non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile);
12. L'absence d'un élément constitutif de l'offre financière, notamment la soumission sous enveloppe scellée, le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
13. L'obtention d'une note technique inférieure à 75% des « Oui » ;
14. L'absence de la charte d'intégrité dûment datée et signée ;
15. L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales, dûment datée et signée ;
16. L'absence de preuve d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des Termes de Référence (TDR), paraphés à chaque page et signés à la dernière page avec la mention « Lu et approuvé » ;
17. La non-présentation d'une surface financière supérieure à 30 pourcent du montant TTC du Marché.

14.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les Prestations, objet du présent Appel d'offres.

1. La présentation générale de l'offre ;
2. Les références générales du soumissionnaire ;
3. Références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années 2024, 2025, 2026 ;
4. Descriptif détaillée des garanties offertes ;
5. La capacité technique à exécuter la mission ;
6. La capacité financière du soumissionnaire ;
7. Les partenariats et conventions signés ;
8. Autres avantages et facilités accordés ;

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise feront l'objet d'analyses.

15. Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur sera choisi selon la méthode du moins-disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires liés à cet Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence de l'Electrification Rurale BP 30704 Yaoundé, à la Sous -Direction des Affaires Administratives, Service des Marchés, sise au quartier Bastos Rue Rotary Club à Yaoundé.

18. Nombre maximum de lots :02

Le présent marché est constitué de deux (02) lots. Une compagnie d'assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être déclarée attributaire d'un ou des deux (02) lots.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de tentative de corruption, bien vouloir appeler la **CONAC au numéro 1517**, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : **(+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.**

Yaoundé, le 24 NOV 2026

LE DIRECTEUR GENERAL,
(Maître d'Ouvrage)



Copies :
- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM
- Affichage.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN

DIRECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

RURAL ELECTRIFICATION AGENCY OF CAMEROON

DIRECTORATE GENERAL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°017 /ONIT/AER/CIPM/2026 OF 24 NOV 2026 FOR THE PROVISION OF AUTOMOBILE RISK INSURANCE FOR VEHICLES AND OVERALL DAMAGE INSURANCE FOR THE BUILDING, OFFICE EQUIPMENT AND OTHER MATERIALS OF AER, FOR THE 2027 FISCAL YEAR. IN EMERGENCY PROCEDURE

FINANCING: AER BUDGET 2027 FISCAL YEAR

1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of the Rural Electrification Agency of Cameroon (REA) hereby launches an Open National Invitation to Tender in view of providing, an Automobile risk insurance policy for the vehicles and Building coverage, office equipment and other materials for overall damage of REA.

2. Content of services

The services to be executed are distributed into two (02) lots as follows:

Lot 1: Automobile Risk Insurance Policy for AER vehicles;

Lot 2: Building coverage, office equipment and other materials for overall damage.

The content of these services is detailed in the Terms of Reference (ToR) of this Tender file.

3. Execution period

The coverage period is twelve (12) months from the 1st of January to 31st of December 2027 for the two lots.

4. Participation and origin

Participation in this invitation tender is open to insurance companies operating under Cameroonian law, and located in Cameroon. They must comply with laws implemented in member states of the Inter-African Conference on Insurance Markets (CIMA).

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at **Thirty million (30 000 000)** CFA francs as follow:

i- **Lot 1: Twenty million (20 000 000) CFA francs;**
ii- **Lot 2: Ten million (10 000 000) CFA francs;**

6. Funding

The services that shall be provided by this insurance policy shall be financed by the budget of AER for 2027 fiscal year.

7. Consultation of the tender documents

These tender documents may be consulted during working hours at the AER Procurement Department, as soon as this notice is published in ARMP's Journal des Marchés Publics and posted at the AER's head office in the Quartier Bastos, Ancienne Ambassade d'Italie, Rue Rotary Club. They may also be consulted on **ARMP's website (www.armp.cm),** on the COLEPS platform at the addresses http://www.marchespublics.cm and http://www.publiccontracts.cm.

8. Submission mode

The submission method chosen for this consultation is **online**.

9. Acquisition of the Tender Documents

The tender documents may be obtained from the AER's Procurement Department at Quartier Bastos, rue Rotary, Yaoundé as soon as this Notice is published, on presentation of the receipt for payment of a non-refundable sum of **fifty thousand (50,000) CFA francs** to BICEC Account No. 97568660001-28, in favor of the CAS - ARMP Special Account.

10. Bids bond.

Each tenderer must enclose with his administrative documents a bid bond issued by a bank or financial institution authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds in the field of public procurement and listed in Exhibit 13 of the DAO, in the amount of **one hundred thousand francs (100,000) CFA for lot 1** and **fifty thousand (50,000) CFA for lot 2**, and valid for up to thirty (30) days beyond the initial deadline for the validity of tenders. The absence of a bid bond issued by a first-class bank or financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in connection with public contracts will result in the tender being rejected outright. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered to be absent. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session is inadmissible.

Under penalty of rejection, the other administrative documents required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department, in accordance with the provisions of the RPAO.

Each tenderer will submit a single administrative file for the two (02) lots, a technical offer and a financial offer for each of the lots.

The documents must have been no more than three more prior.

11. Admissibility of bids.

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

They will not be accepted by the project owner:

- envelopes bearing indications of the identity of the tenderers;
- envelopes received after the closing dates and times for submission;
- envelopes without any indication of the identity of the invitation to tender;
- envelopes that do not comply with the method of submission;
- failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or submission of only copies.

12. Submission of bids

The bids written in either French or English must be submitted exclusively through the COLEPS platform, accessible at www.marchespublic.cm and www.publiccontracts.cm, no later than 23/12/ 2026 at 1.00 PM local time.
A backup copy of the bid, saved on a USB flash drive, must be submitted in a sealed envelope to the Procurement Service of REA, located in Bastos Quarter, Rotary Club Road, Yaoundé, before the expiry of the bid submission deadline.
The envelope must bear the references of the Invitation to Tender and the words **"BACKUP COPY"**.

The backup copy shall not constitute a separate bid and shall not replace the electronic submission made through the COLEPS platform.
The physical original of the bid bond and the CDEC receipt must also be deposited at the same service within the same deadline, in accordance with the provisions of this Tender File.

Note : File size and format
For online submission, the maximum file sizes for documents submitted through the platform that constitute the bidder's offer are as follows :

- 5 MB for the Administrative Offer ;
- 15 MB for the Technique Offer ;
- 5 MB for the Financial Offer.

Accepted formats are :

- PDF for text documents ;
- JPEG for images. The candidate must use compression software to reduce the size of the files to be submitted.

13. Opening of bids

Bids will be opened in a single phase for both lots on 23 DEC 2026 , at 2.00 pm by the Internal Tenders Board of the Rural Electrification Agency.

Only bidders or their representatives duly authorized and with a sound knowledge of the file shall attend that opening session.

14. Evaluation criteria

14.1 Eliminatory criteria

The "essential" criteria are those that are essential or key to judging the technical and financial capacity of the candidates to carry out the Services that are the subject of this invitation to tender. These include, in particular:

1. The absence of a bid bond at the opening of the bids;
2. Failure to submit, beyond the forty-eight (48) hour deadline after the opening of the bids, an administrative document deemed non-compliant or missing, with the exception of the bid bond;
3. Any false declaration, substitution, or falsification of administrative documents;
4. The absence of approval from the Ministry of Finance (MINFI) together with membership in CIMA;
5. The absence of a sworn statement declaring no abandonment of contracts over the past three (03) years;
6. Failure to comply with the templates of the documents contained in the Tender Dossier;
7. A bidder placed under provisional administration or subject to recovery proceedings by CIMA;
8. The inclusion of financial information in the technical offer;
9. Non-compliance with the submission method as prescribed in the Tender Dossier;

10. The absence of a quantified unit price in the financial offer;
11. Failure to comply with the mandatory official minimum tariff (motor third-party liability insurance);
12. The absence of a constituent element of the financial offer, in particular submission in a sealed envelope, the Schedule of Unit Prices (SUP/BPU), and the Bill of Quantities and Cost Estimates (BQCE/DQE);
13. Obtaining a technical score of less than 75% "Yes";
14. The absence of the integrity charter duly dated and signed;
15. The absence of a declaration of commitment to comply with environmental and social clauses, duly dated and signed;
16. The absence of proof of acceptance of the Special Administrative Clauses (SCC/CCAP) and the Terms of Reference (TOR/TDR), initialed on each page and signed on the last page with the wording "Read and approved".

14.2 Essential criteria

The "essential" criteria are those that are essential or key to judging the technical and financial capacity of the candidates to carry out the Services that are the subject of this invitation to tender.

1. The general presentation of the tender;
2. The tenderer's general references;
3. The tenderer's specific references in the performance of similar services during the past three years (2024, 2025 and 2026);
4. The technical capacity to perform the assignment;
5. The tenderer's financial capacity;
6. The partnerships and agreements signed;
7. Other advantages and facilities granted.
8. Detailed description of the guarantees offered

Evaluation criteria and essential sub criteria, for each lot, are detailed in the Special Tender Regulations (RPAO).

Only the financial offers of the bidders having reached the minimum technical score required will be analyzed.

15. Method of selecting the Insurer

The Insurer will be selected according to the lowest bidder method.

16. Period of validity of tenders

Tenderers remain bound by their tender for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

17. Additional information

Additional information relating to this invitation to tender may be obtained during working hours from the Rural Electrification Agency BP 30704 Yaoundé, at the **Sub Department of General Affairs**, Procurement Service, located at quartier Bastos Rue Rotary Club in Yaoundé.

18. Maximum Number of Lots: 02

This procurement consists of two (02) lots. An insurance company may submit a bid for one or more lots and may be awarded one (01) or both (02) lots.

19. Combating corruption and malpractice

If you wish to report practices, facts or acts of attempted corruption, please call CONAC on 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Done in Yaounde, the 24 NOV 2026

THE GENERAL MANAGER OF REA,

Jean Jacques Ledru
Directeur Général Adjoint

Copy:
- MINMAP;
- ARMP;
- CIPM/AER President;
- Display.